

ASSISES ANNUELLES 2017 / ELECTIONS du CéASS (Comité élu par les Adhérents de SANTÉ SUD)

APPEL À CANDIDATURES

Cher(e) Ami(e),

Le **samedi 24 juin 2017** se tiendront les **Assises annuelles des adhérents de SANTÉ SUD**.

Vous en avez reçu l'invitation.

C'est l'occasion pour tous les adhérents et amis de SANTÉ SUD de se rencontrer, d'évoquer ensemble ce qui a été fait depuis octobre 2016, d'élire les représentants du Comité élu par les adhérents de SANTÉ SUD et de parler de l'avenir.

SANTÉ SUD traverse une période délicate et nous comptons sur vous tous pour avancer vers une association encore plus solide et plus dynamique.

Lors des Assises de 2016, un groupe d'adhérents motivés s'est constitué et a été mandaté pour travailler à la mise en place d'une structure représentative des adhérents au sein de SANTÉ SUD.

Après de multiples échanges entre ce collectif représentant les adhérents, le bureau et la direction, le règlement de fonctionnement d'un Comité élu par les adhérents de SANTÉ SUD a été finalisé en mars 2017.

Le rôle consultatif et de veille éthique du Comité élu par les adhérents de SANTÉ SUD se voit ainsi statutairement reconnu. Son existence sera inscrite dans l'évolution prévue des statuts de l'association affiliée au GROUPE SOS.

Cette instance associative consultative statutaire, de 6 à 9 membres, verra le jour effectivement lors des Assises de juin 2017.

Les Assises annuelles sont ouvertes à tous les adhérents.

Il faut être à jour de son adhésion pour prendre part au vote. Le montant de l'adhésion est de 30 €.

Le 24 juin 2017 les adhérents présents ou représentés, à jour de leur adhésion, éliront pour 3 ans, leurs représentants au Comité élu par les adhérents de SANTÉ SUD.

Il est donc très important que vous veniez nombreux à ces Assises pour choisir vos représentants.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour constituer ce collectif élu.

Médecin, professionnel paramédical, intervenant médico-social, ou d'un domaine de compétence en lien avec les activités de SANTÉ SUD, tous ceux qui désirent aller de l'avant pour que l'association se fortifie tout en préservant sa spécificité, peuvent s'engager pour devenir membre de ce collectif.

Plus les candidatures seront nombreuses, plus le collectif élu sera fort.

Modalités de candidatures : Dépôt du 13 mai au 16 juin 2017

Le nombre de postes à pourvoir en 2017 est de 6 à 9.

Le mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

Sont éligibles tous les adhérents non-salariés de l'association, à jour de leur adhésion.

Le dépôt de candidature est ouvert à compter du 13 mai

Les candidatures sont à adresser par **courriel** à l'adresse collectif.adherents@santesud.org **au plus tard le 09 juin 2017**.

Les candidatures doivent être accompagnées d'une profession de foi (1 page maximum) et d'un curriculum vitae résumé (2 pages maximum), comprenant une photo.

Dès la clôture du dépôt, **candidatures, professions de foi et CV seront adressés aux adhérents par courriel.**

Les élections se déroulent à **bulletin secret avec possibilité de vote par procuration**. Si vous ne pouvez pas être présent, merci de donner **procuration**. Le nombre de procurations est limité à **deux par adhérent présent**.

Soyons motivés et solidaires pour perpétuer les valeurs de SANTÉ SUD.

À bientôt.

Les membres du groupe de volontaires :

Dominique Blanc, Roland Caplain, Dominique Desplats, Henri Dubois, Catherine Ferracci, Yves Grandbesançon, Françoise Guiochon, Michel Marquis, Antonio Ortiz, Bernard Plaily, Alain Ragon.